

Chambourcy

Actualités

Mars - avril - mai 2021



**35HA BIO
LANCEMENT
DES TRAVAUX !**

p.16

DOSSIER

Évolution de la
taxe foncière p.10

ZOOM SUR

Tous unis contre
la COVID p.14

ÉVÈNEMENT

Exposition
«Correspondances» p.23



L'immobilier, c'est surtout vous !

Des gens uniques et des projets de vie qui le sont aussi. Bref, autant de nouveaux défis à relever ensemble, une bonne dose de créativité et une aventure humaine passionnante.

L'ATELIER IMMOBILIER est le spécialiste des maisons et des appartements familiaux dans les Yvelines.

C'est une équipe de professionnels à votre écoute et disponible pour vos projets d'achat, de vente, de location et de gestion locative.

L'Atelier Immobilier vous offre le diagnostic technique de votre bien.*

* Diagnosti c remboursé pour toute transacti on réalisée par l'Atelier Immobilier.

Parce que c'est VOTRE projet !

« Habitant Chambourcy depuis 2008, je connais bien le marché local de cette belle commune.

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez-moi au 06 85 57 51 58 pour que nous échangions sur votre projet ! »



Yannick BOST

06 85 57 51 58

RSAC 878 245 174
Versailles

yannick.bost@latelier-immobilier.fr

L'ATELIER
IMMOBILIER

www.latelier-immobilier.fr

**BURGER
BRETON**
BURGER ARTISANAL
100% MAISON
ORGEVAL

DÉCOUVREZ NOS BURGERS ARTISANAUX
AVEC LEURS FRITES MAISON ET
NOS CRÊPES EN DESSERT

5€

OFFERTS DÈS 15€ D'ACHAT



BURGERBRETON.COM

CODE PROMO
CHAMB5

LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE

ORGEVAL | MORAINVILLIERS
VILLENES-SUR-SEINE | MEDAN | AIGREMONT
CHAMBOURCY | LES ALLUETS-LE-ROI

Offre valable jusqu'au 30/09/2021 sur la 1^{er} commande, dans la limite des stocks disponibles, selon les horaires d'ouverture et la couverture géographique du réseau de restaurants. Aucune valeur monétaire. Non transférable. Mentionnez le code lors du paiement pour obtenir votre réduction.

Burger Breton est Certifié Local - 588 av. Pasteur - 78200, Orgeval - 01 85 73 35 66 - LEMARY SAS - 844 285 051 - R.C.S. Versailles
No pas payer sur la voie publique - Impose par rajout d'acompte - 1 rue de l'Union Village des Ventes - 92020 Marquigny La Cour - FRANCE

**NOUVEAU À
CHAMBOURCY !**



ÉDITORIAL

CHAMBOURCY ACTUALITÉS

Journal édité par la mairie de Chambourcy

Place Charles de Gaulle
78240 Chambourcy

TÉL. 01 39 22 31 31
SITE INTERNET www.chambourcy.fr
EMAIL mairie@chambourcy.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre Morange

RÉDACTRICE EN CHEF
Caroline Doucet

COMITÉ DE RÉDACTION
Didier Guinaudie, Cyril Casellas, Leïla Hssaïna

DIRECTION ARTISTIQUE ET RÉALISATION
Claire Guignard
(responsable de la Communication)

CONTRIBUTEURS / RÉDACTEURS
Élus municipaux, associations
Camboriciennes et agents communaux.

CRÉDITS PHOTOS

- © Adobe Stock
- © Nicolas Vercellino
- © Freepik

TIRAGE 2 800 exemplaires

IMPRESSION JASSON TABOUREAU
REPRODUCTION INTERDITE



Chères Camboriciennes, chers Camboriciens,

La pandémie liée à la Covid-19 bouleverse vos vies au quotidien. La découverte récente d'un foyer de variant sud-africain dans la communauté scolaire est, de toute évidence, la partie émergée d'un iceberg sanitaire qui va bien au-delà de nos frontières communales.

Je tenais à vous remercier de tout cœur pour votre participation massive aux mesures que j'ai mises en œuvre afin d'anticiper et de sécuriser notre village. Les **conséquences sanitaires, économiques, sociales et sécuritaires** actuelles et à venir issues de cette pandémie doivent être là encore anticipées **grâce à la puissance de nos services**. Le principe de solidarité ne saurait être discuté.

Or, les prélèvements confiscatoires de l'État, plus de 3,5 millions d'euros par an (cf p. 10), combinés désormais avec ceux de l'intercommunalité, plus de 200 000€ par an en prévision de la récession économique issue de la pandémie, ont significativement amoindri nos recettes de fonctionnement. Il est donc essentiel de les reconstituer. **La taxe foncière sur le foncier bâti à Chambourcy de 10,59%, stable depuis 12 ans, doit donc être réévaluée à 12,59% et restera inférieure, comme toujours, à la moyenne basse du département qui est de 15,75%.**

Cette majoration affectée uniquement aux propriétaires sera **neutralisée** par la **suppression progressive de la taxe d'habitation** (baisse de 30% en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023). Cette augmentation n'aura donc aucun impact sur le pouvoir d'achat des propriétaires et ne concerne en aucun cas les locataires.

Maintien et renforcement de nos services à la population, neutralité fiscale, perception de 18 millions d'euros début 2022 affectés à l'investissement liés à la cession des 9,5ha au Nord de l'A14 et implantation de nouveaux acteurs économiques continueront d'assurer à notre commune richesse et prospérité pour de très nombreuses années à venir.

Tres cordialement

Docteur Pierre Morange
Maire de Chambourcy



Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseillère en immobilier sur Chambourcy

de service
 d'accompagnement
 de résultat

Isabelle DESBOIS-TAUPIN

06 63 47 43 57

isabelle.desbois@capifrance.fr



Un sourire dans l'immobilier

" Habitant Chambourcy depuis 20 ans, j'ai une parfaite connaissance du secteur "

Chers Camboriciens,

Parce que j'aime ma région ainsi que les gens qui l'habitent, parce que je connais parfaitement Chambourcy, puisque j'y habite depuis presque 20 ans, j'ai choisi de mettre toutes mes compétences au service des propriétaires pour concrétiser tous les projets immobiliers.

Avec le soutien de Capifrance, réseau immobilier de référence depuis 20 ans, je vous accompagne à chacune des étapes de votre projet.

Dynamique, volontaire, dans la mission qui m'est confiée, je serai ravie de vous faire bénéficier de mon expertise dans l'immobilier et de vous accompagner dans la concrétisation de votre projet de vie.



★★★★★ Xavier & Maria L.

" Conseillère professionnelle et très agréable, à l'écoute, capable de relever les challenges, réactive, fournissant rapidement les feedbacks des visites. Suivi du dossier de bout en bout, respectueuse des parties prenantes (acquéreur vendeur) "



LA RÉSIDENCE DE CHAMBOURCY

A GREAT IDEA TO SELL YOUR PROPERTY !
« Y'a pas photo ! » Votre bien fait la une...

Des reportages photos qui sont devenus une marque de fabrique ! L'agence La Résidence de Chambourcy vous propose une diffusion optimale de vos annonces grâce aux superbes prises de vues de votre bien : HDR (High Dynamic Range) et visite virtuelle. Plus qualitative, votre annonce bénéficie de plus d'attractivité !

36 ans d'expérience !

Créée en 1985, le groupe La Résidence compte aujourd'hui 65 agences. Un atout unique à Chambourcy pour votre vente: vous profitez du fichier commun de toutes les agences du réseau. Vous pouvez ainsi mettre en avant votre bien sur Chambourcy en touchant également les acquéreurs des agences de Paris, St Germain en Laye, Chatou, Marly le Roi, St Nom la Bretèche...

Pour vendre votre bien aux meilleures conditions : Anne-Sophie, Coralie et Jennifer sont à votre disposition.



English and German Spoken

Agence LA RESIDENCE Chambourcy
33, Grande Rue (à 100 m de l'église)
78240 CHAMBOURCY

Fixe : 01 85 47 13 13
email : chambourcy@laresidence.fr
<https://www.laresidence.fr>

Votre estimation gratuite et sans engagement !

SOMMAIRE

Exposition de Sylvie Malys p.23



Chambourcy, Terre de Jeux 2024 p.38

RETOUR EN IMAGES.....6

DOSSIER

Évolution de la fiscalité.....10

ACTUALITÉS

Le COVID à Chambourcy.....14

Le défrichage a commencé.....16

Zoom sur le futur giratoire.....17

Un nouveau souffle pour la place de la Mairie.....18

Comment se passe le salage ?.....20

Question du Camboricien.....22

CULTURE

Exposition «Correspondances».....23

La harpe vous happe dans son univers.....24

A tête reposée.....25

L'école de musique et de danse.....26

Chambourcy accueil.....26

Racine de Monville.....27

La bibliothèque.....27

Le jumelage.....28

La Maison des Loisirs.....29

SYB Mosaïques.....29

JEUNESSE

Le musée Maurice Denis vient à nous.....30

Semaine Olympique.....31

Calligraphie Japonaise.....32

Les maternelles découvrent le judo.....32

La police municipale à l'école.....33

Projet skate parc 2022.....34

ENVIRONNEMENT

Un potager solidaire.....36

Top départ pour commencer à semer !.....37

SPORT

Chambourcy, Terre de Jeux 2024.....38

Gymnastique aux agrès.....39

Sport santé.....40

Tennis, le rebond.....41

TRIBUNES / CARNET.....42-43

AGENDA.....44



Retour en images...

COLIS DE NOËL SENIORS DÉC.

Près de **500** Camboriciens âgés de plus de 65 ans ont bénéficié d'un colis de Noël.

Foie gras, confit d'oignons, canard en sauce, baba au rhum... Toutes ces gourmandises ont été livrées de façon exceptionnelle, directement à domicile, par les élus du CMJ ainsi que les élus du conseil municipal.
#TousMobilisés



500

Colis distribués



NOËL À LA MATERNELLE **DEC.**

Comme chaque année, les enfants de maternelle ont paré leur école de dessins et décorations réalisées par leurs soins.

Le maire, Pierre Morange, accompagné de Leïla Hssaina, élue à l'éducation, ont également eu le plaisir de distribuer à chaque enfant ainsi qu'à leur maîtresse un joli cadeau.



200
cadeaux

CROSS DE NOËL **DEC.**

Les enfants du CP au CM2 ont bravé le froid pour affronter le cross de Noël. Chapeaux de père Noël, défi sportif et bonne ambiance ont rythmé ce bel après-midi.



300
coureurs

DE NOUVEAUX ARBRES A CHAMBOURCY

JAN.



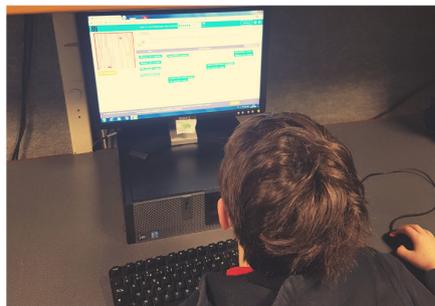
Les arbres malades ou présentant des risques pour la sécurité des passants sont remplacés par de **nouvelles espèces** (parc Derain, Désert de Retz, cimetière...)



VACANCES DE FÉVRIER À L'ESPACE ADO

FÉV.

Atelier **graff**, jeux sportifs, initiation à la programmation, cuisine, couture, fabrication de sel de bain, escape game... à **l'EspeceAdo** on est loin de s'ennuyer !



LA POLICE MUNICIPALE A L'ECOLE

OCT.

Le saviez-vous ?
La police municipale intervient
régulièrement dans les écoles de
Chambourcy. Pour en savoir plus,
rendez-vous p.31



DÉFRICHEMENT DES 35HA

Le projet des 35ha d'agriculture
biologique est sur la ligne
de départ !
Pour en savoir plus,
rendez-vous p.32

VOS ASSOCIATIONS



L'association des
assistantes
maternelles
de la ville
« **Les Frimousses** »
a également fêté
Noël avec les
tout-petits!

NOËL CHEZ LES FRIMOUSSES

DEC.





DOSSIER : ÉVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE

La conjoncture actuelle, impactée par la baisse des dotations de l'État et l'obligation de verser des sommes importantes aux communes dites plus pauvres, a fait baisser drastiquement les ressources de la ville. Un choix s'impose : maintenir la fiscalité actuelle au détriment de la qualité des services municipaux ou faire évoluer la taxe foncière afin de préserver la qualité des services.

UNE FISCALITÉ PARMIS LES PLUS FAIBLES DU DÉPARTEMENT

La crise sanitaire s'accompagne d'une autre crise, la crise économique. Les périodes de confinement ont lourdement impacté l'activité économique des entreprises dans le monde et la France n'a pas été épargnée.

A Chambourcy, nous avons fait le choix de **valoriser notre situation géographique** pour **développer le tissu économique** sur notre territoire, afin de proposer à nos concitoyens une **offre d'emploi** conséquente et pour la commune, de percevoir les recettes fiscales de cette activité. Une stratégie qui permet aux Chamboriciens de bénéficier d'une fiscalité parmi les plus faibles du département. Les recettes perçues en 2019 sont de 5,8M€ issus de l'activité économique et 3,5M€ issus des contribuables.

EN CHIFFRE

5,8M€

**RECETTES DE
L'ACTIVITÉ
ECONOMIQUE**





QUAND LA CRISE SANITAIRE IMPACTE LES RESSOURCES DE LA VILLE

Depuis la mise en place des intercommunalités en 2016, la ville de Chambourcy fait partie de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) qui comprend **19 communes** et plus de **340 000 habitants**. La fiscalité des entreprises du périmètre de l'intercommunalité est perçue par la CASGBS. Elle est reversée aux communes dans lesquelles sont situées les entreprises sous forme d'attribution de compensation (AC).

Dans un **souci de bonne gestion**, la CASGBS a décidé d'**anticiper** sur une **baisse inéluctable des recettes fiscales** des entreprises du fait de la crise sanitaire sur les exercices 2020 et 2021, à hauteur de **-2,5%** soit une perte pour la commune de près de **200 000€/an**.

EN CHIFFRE

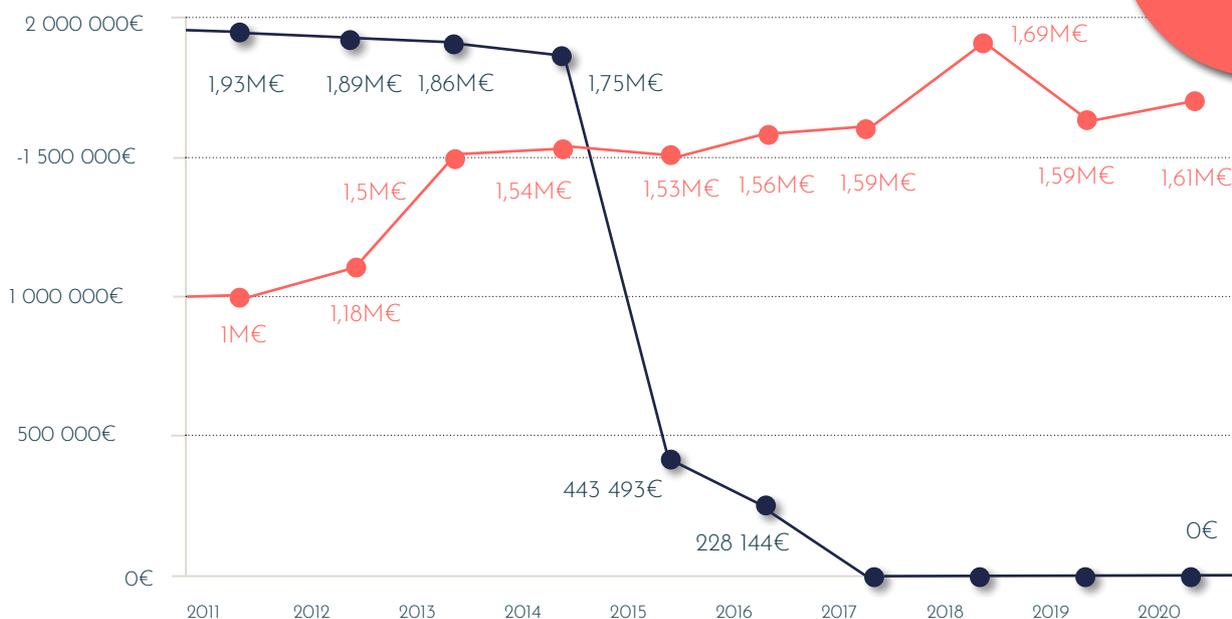
-2,5%
DE BAISSE
DES RECETTES
FISCALES
DES
ENTREPRISES



DES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES IMPOSÉES PAR L'ÉTAT

Dans le même temps, l'État se montre toujours aussi peu généreux vis-à-vis des Chamborciens. En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qu'il verse aux communes, est **passée en 10 ans, pour Chambourcy, de 1,9 M€ en 2011 à 0€ depuis 2017**. L'État va même plus loin en considérant la ville de Chambourcy comme « riche » lui **imposant** ainsi, chaque année, une participation financière à des **fonds de solidarité** pour les villes dites pauvres et autres fonds de **péréquation** qui représentent plus de **1,6 M€ en 2020**, autant de recettes confisquées par l'État pour la commune :

PRÉLÈVEMENTS CONFISCATOIRES DE L'ÉTAT : ÉVOLUTION DES RESSOURCES DE LA VILLE APPLIQUÉES PAR L'ÉTAT



**PERTE DE
3,5M€
par an**

● DGF : VERSEMENT DE L'ÉTAT

● PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT POUR REDISTRIBUTION AUX VILLES PAUVRES



UN DILEMME FISCAL AU PROFIT DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Face à cette équation, une baisse des recettes fiscales des Entreprises et un Etat qui s'est désengagé financièrement prélevant des montants importants sur les recettes communales, la municipalité doit faire face à deux solutions : soit réduire son offre de service, soit augmenter ses recettes fiscales pour préserver la qualité des services.

A l'unanimité, la majorité municipale a souhaité maintenir la qualité des services, ceux proposés aux familles via la petite enfance, via le scolaire et péri-scolaire, en préservant les subventions aux associations pour maintenir le bien-vivre ensemble. En garantissant toujours la même implication auprès des seniors lourdement touchés par les restrictions liées à la pandémie et en faisant preuve de la même solidarité en maintenant la subvention municipale au Centre Communale d'Action Sociale qui gère toutes les aides municipales.

“ MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES ”

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ

Le choix s'est porté sur une augmentation de la fiscalité en appliquant **une augmentation de 2 points** du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties soit de 10,59% en 2020 à 12,59% en 2021. Ce taux n'a pas évolué depuis 12 ans. Il est aujourd'hui parmi **les plus bas du département** et se situera à présent **en deçà de la moyenne basse** (15,75%).

Cette augmentation de la fiscalité pour les Camboriciens va permettre à la commune d'absorber la baisse des recettes fiscales liées à l'activité économique et de retrouver des marges de manœuvre pour faire face à des imprévus financiers comme une éventuelle augmentation de la subvention au CCAS pour répondre à une autre crise générée par la pandémie, la crise sociale qui va suivre !

UNE OPÉRATION COMPENSÉE PAR LA BAISSÉ DE LA TAXE D'HABITATION

Cette augmentation sera **largement compensée pour les contribuables dès 2021** par la suppression partielle, de la taxe d'habitation pour tous : 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023. Par ailleurs, les projets portés par la majorité municipale, en cours de réalisation ou de finalisation vont générer de **nouvelles recettes fiscales importantes dès 2022** et permettront ainsi d'assurer une nouvelle **stabilité de la fiscalité locale**.

Comme nous l'avons fait dès les premiers jours du confinement, tout au long de l'année 2020 si particulière, et encore aujourd'hui avec cette crise sanitaire qui est loin d'être terminée, vous pouvez être assurés que la municipalité de Chambourcy, ses élus et ses employés seront à votre disposition pour vous apporter le service que vous êtes en droit d'attendre.

EN CHIFFRE

0€

**DE TAXE
D'HABITATION
EN 2023**



EXEMPLES DE BAISSSE DE TAXES D'HABITATION PAR RÉSIDENCE EN 2021

Baisse de 30% en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023 soit 0€ de taxe d'habitation en 2023 sur la résidence principale



RUE	Économie réalisée grâce à l'exonération de 30% de la taxe d'habitation	Dépense réalisée par l'augmentation de la taxe foncière	Pouvoir d'achat
Rue de la Croisée Verte	+ 698€	- 89€	+ 609€
Résidence du Mur du Parc	+ 365€	- 93€	+ 272€
Rue du Chemin Neuf	+ 815€	- 148€	+ 667€
Place Charles de Gaulle	+ 269€	- 80€	+ 189€
Closerie	+ 261€	- 19€	+ 242€

EXEMPLE CONCRET AVEC LA FAMILLE MARTIN



NOM : FAMILLE MARTIN
 ADRESSE : PLACE CHARLES DE GAULLE
 CODE POSTAL : 78 240
 VILLE : CHAMBOURCY
 NOMBRE D'ENFANT : 1

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE

L'augmentation de la taxe foncière de la famille Martin représente une dépense supplémentaire de 80€. Cependant, l'exonération de 30% de la taxe d'habitation, qui représente pour la famille Martin 269€ d'économie par rapport à 2020, permet de neutraliser l'augmentation fiscale tout en conservant un pouvoir d'achat supplémentaire de 189€.





ACTUALITÉS

TOUS UNIS CONTRE LA COVID-19

Le variant sud-africain de la Covid a contaminé nos écoles à la veille des vacances. Afin que chacun comprenne bien l'enchaînement des événements voici un rappel concis et précis du déroulé, étayé par les propos de votre Maire, Pierre Morange.

12 FÉVRIER : PREMIER CAS

Tout débute le vendredi 12 février, lorsque la ville est informée d'un premier cas. Pierre Morange nous explique:

“ Le 12 février j'ai été informé qu'une enseignante de Petite Section de Maternelle avait été déclarée positive à la COVID-19. Grâce au professionnalisme des enseignants, les élèves de sa classe ont été priés de rester avec leur famille ou ont été regroupés avec leur ATSEM, le temps que les parents viennent les chercher. J'ai appris le surlendemain que la maîtresse était atteinte du variant sud-africain.

Ainsi, les familles des enfants de sa classe inscrits à l'accueil de loisirs pour les vacances d'hiver, ont été immédiatement contactées. Les élèves concernés mais aussi leurs frères et sœurs se sont vus privés d'accès dans nos structures (accueils de loisirs, espace ado, crèche) pendant les 15 jours de vacances.”

Une décision qui va volontairement au-delà des préconisations du protocole de l'éducation nationale et de la DDCS, la volonté du Maire étant la protection indiscutable de nos enfants et de leur famille.

15 FÉVRIER : TESTS DU PERSONNEL

“ J'ai pris l'initiative d'organiser une série de tests pour les animateurs, les ATSEM et les enseignants de Maternelle volontaires dès le 15 février et d'informer toutes les familles des événements ”

16 FÉVRIER : 5 CAS

Les tests ont permis de diagnostiquer positives 3 maîtresses et 2 ATSEM. Les familles des enfants des classes concernées inscrits à l'accueil de loisirs pour les vacances d'hiver sont alors contactées pour une éviction de nos accueils dès l'annonce des résultats. En parallèle, Monsieur le Maire contacte alors l'ARS afin de faire part de sa vive inquiétude.

17 FÉVRIER : ANNONCE DU VARIANT

Les résultats du séquençage annoncent cinq cas de variant sud-africain sur les cinq personnes positives.

“ Je décide dès lors une nouvelle communication en toute transparence à l'attention des familles pour les informer de la situation et organise une session de tests pour le personnel de la crèche dès le lendemain, qui s'avéreront tous négatifs ”

20 ET 21 FÉVRIER : DES ENFANTS POSITIFS

Plusieurs cas d'enfants positifs au variant sud-africain sont transmis à la mairie.

Le maire prend sans attendre la décision de fermer l'accueil de loisirs pour tous les enfants de l'école maternelle. Leurs frères et sœurs sont également exclus de l'accueil de loisirs élémentaire, de l'espace ado et de la crèche.

25 FÉVRIER : 2^e SÉRIE DE TEST SUR LE PERSONNEL

A l'initiative de la mairie, une seconde série de tests sur le personnel mairie (animateurs, crèche, 1 ATSEM, cantine) et sur les enseignants volontaires est mise en place. L'ARS recommande alors la non réouverture de l'école maternelle et de l'école élémentaire, dans un premier temps, puis en fin d'après-midi celle de la crèche et du collège. Une communication est alors faite aux familles.

Par ailleurs, la décision d'un test massif sur la commune est prise conjointement par l'ARS et la municipalité.

27 ET 28 FÉVRIER : CAMPAGNE DE TEST MASSIF

Le 26 février, le maire décide, toujours dans un souci de clarté, d'informer l'ensemble des foyers de la situation, et de la mise en place du test massif pour la population et sur la base du volontariat. 1189 tests sont ainsi réalisés par l'AP-HP et l'ARS. Résultat : 12 adultes et un enfant de un an sont diagnostiqués positifs.

4 ET 5 MARS : TESTS POUR LES ENFANTS

“ Le 2 mars, l'ARS nous indique qu'elle recommande à l'Éducation Nationale d'organiser une session de tests sur les enfants de maternelle, élémentaire et crèche. Je prends en parallèle la décision de faire également dépister les enfants de la crèche et les élèves de l'école ABA. ”

Les tests sont organisés le 4 mars pour le collège et le 5 mars pour l'école élémentaire. Chambourcy s'engage à réaliser le soutien logistique et organisationnel. 8 enfants et 1 adulte (ATSEM) sont annoncés positifs.

“ Les chefs d'établissement ont très rapidement communiqué avec les parents pour leur demander de se manifester en cas de positivité ou de cas contact dans les fratries. La sécurité sanitaire collective dépend de l'engagement et du civisme de chacun. J'ai également pris la décision d'isoler les ATSEM, cas contacts, et de solliciter nos animateurs pour les remplacer. Je tiens à saluer une nouvelle fois leur engagement : ils ont, comme d'habitude, accepté au pied levé d'accompagner les enseignants de l'école maternelle. ”

8 MARS : RENTRÉE SCOLAIRE

Ouverture de la crèche, des écoles, du collège et de l'accueil de loisirs, dans un climat serein et un contexte sanitaire maîtrisé.



Grâce à ces nombreuses mesures, les effets ont été rapidement visibles sur la commune : le taux d'incidence a fortement diminué ainsi que le taux de positivité. Sans une méthodologie rigoureuse et sans les décisions strictes prises par la ville en amont, la situation sanitaire de Chambourcy se serait embrasée.

Le maire a demandé à l'ARS de procéder à une nouvelle série de tests sous 15 jours pour l'ensemble des établissements scolaires de la ville afin que 100% de nos enfants soient contrôlés et ainsi sécuriser le milieu scolaire, et par conséquent, la population.

RAPPEL

Seule l'assurance maladie est informée des cas de COVID individuels. C'est aussi le seul organisme qui détient les données personnelles des cas positifs ou négatifs et qui est responsable de sa diffusion auprès des familles. Au titre du RGPD les données ne sont en aucun cas partagées avec la mairie.

TESTS PCR ET ANTIGÉNIQUES

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

- **Rendez-vous en ligne sur doctolib.fr**, allez sur la page de la « Maison de Santé Pluridisciplinaire de Chambourcy » puis sélectionnez « Médecin généraliste » dans l'onglet « spécialité », « Au cabinet » dans l'onglet « type de consultation » et enfin, choisissez le type de dépistage désiré dans « motif de la consultation ».
- **Rendez-vous à domicile** : un numéro standard est à votre disposition au 01 30 74 00 07, pensez à sélectionner le « choix 3 » une fois sur la boîte vocale.

LA MAISON MÉDICALE

Rendez-vous par téléphone au 01 39 65 06 05

- sur place dans le cas où vous n'avez pas de symptômes
- à domicile dans le cas où vous présentez des symptômes (**ne pas se déplacer**).

LE DÉFRICHAGE A COMMENCÉ !

Le défrichage des 35ha, destinés à l'agriculture biologique, a débuté le 25 janvier pour une durée d'un mois ! La première étape d'un important projet qui a pour objectif de redonner à ce terrain, sa vocation naturelle de terre nourricière.

(cf numéro Chambourcy Actualités déc-janv-fev 2020)

UN SITE ENFRICHÉ

Le secteur de la plaine agricole de Chambourcy, destiné à être sanctuarisé pour de l'agriculture biologique, correspond à un vaste tènement d'environ 35 ha. Historiquement agricole, ces terrains ont connu une **forte déprise** ces dernières années. Aujourd'hui près de la moitié du site n'est plus exploité et s'est enfriché.

REVALORISER NOS TERRES

La ville souhaite préserver et **revaloriser la fonction productive** de ce site, grâce à des travaux de défrichage et de **remise en état des sols**, à la réalisation des aménagements et la construction des bâtiments nécessaires à l'**exploitation du site**. Cette activité agricole périurbaine d'avenir fera par ailleurs appel aux **pratiques innovantes** : production bio, permaculture, énergies renouvelables, recyclages, circuits commerciaux courts.

Il est rappelé que les **enjeux du projet** sont de :

- **Réorienter** les activités agricoles et les exploi-

tations vers une production bio pour les collectivités scolaires et une commercialisation tournée vers un marché beaucoup plus local ;

- **Lutter** contre les phénomènes de spéculation et de rétention foncière qui grèvent la remise en culture de cette terre fertile ;
- **Préserver** l'environnement, la biodiversité et l'agriculture au sein de l'Île-de-France ;
- **Développer** des techniques agricoles innovantes, en partenariat avec des acteurs associatifs ou de la recherche et de l'enseignement locaux.

LA RÉGION NOUS SOUTIENT

C'est dans ce cadre que la commune a obtenu le soutien financier de la **région Île-de-France** au titre du dispositif régional associé au plan « Reconquérir les friches franciliennes », pour un montant de **200 000 €**, qui permettra la réalisation d'études pré-opérationnelles et travaux de libération, préparation et mise en état des sols, et de sécurisation du site.



ZOOM SUR LE FUTUR GIRATOIRE POUR 2022



Futur giratoire
Permet de repartir sur la RD113, desservir la déchetterie et rejoindre l'A14

Sortie du tunnel

Future Déchèterie

Entrée du tunnel
Ne sera plus une entrée unique vers le péage de l'A14. Permettra de reprendre la RD113 et de fluidifier le trafic.

Un rond point sera créé en 2022 afin de fluidifier le trafic sur la RD113 dans le sens Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy.

UN GIRATOIRE A VENIR

Qui n'a pas rencontré de **difficultés de circulation** aux heures de pointe sur la RN13 ? La ville, consciente de ces problématiques dans le sens Saint-Germain-en-Laye - Chambourcy, et plus précisément entre le giratoire du chemin Neuf et le giratoire du Bel Air, **est intervenue** auprès des acteurs concernés que sont l'État, le département des Yvelines et la SAPN, afin qu'un rond point soit créé **le plus rapidement possible** à la sortie du tunnel.

BIENTÔT LA FIN DES BOUCHONS

L'objectif visé est que le flux de véhicules désireux de se rendre vers Chambourcy, ou vers le Vieux Chemin de Mantes, puisse également emprunter la voie de gauche de la RD113, le mini-tunnel (actuellement réservé pour rejoindre le péage d'A14) puis le giratoire afin de retrouver le Vieux Chemin de Mantes. La fonctionnalité d'une **2x1 voie sur la RD113** sera ainsi rétablie et **les embouteillages résorbés**.

UNE DÉCHETTERIE

Un projet de **déchetterie intercommunale** vient accélérer le calendrier de mise en œuvre du giratoire dans la mesure où cet **ouvrage public**, qui sera situé au nord-ouest de la parcelle, permettra d'améliorer les conditions de sécurité et de sortie du site sur la bretelle de l'A14, de maintenir l'accès à la voie de service autoroutière et de permettre l'accès au Centre technique municipal (CTM) de la ville de Saint-Germain-en-Laye. Le coût de l'opération de création du giratoire et de la voirie associée s'élève à environ **2,2 millions € TTC** dont la clé de **répartition du financement** est la suivante :

- 50% par le Conseil Département des Yvelines
- 20% par la CASGBS
- 15% par la commune de Chambourcy
- 15% par la commune de Saint-Germain-en-Laye.

Ce projet de création de giratoire a été successivement validé par le conseil départemental 78, le conseil municipal de Chambourcy du 7 décembre 2020 et le conseil communautaire du 10 décembre 2020.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA PLACE DE LA MAIRIE

Depuis plusieurs années, la ville a pour objectif de redynamiser le centre-ville, et notamment, la place de la Mairie. Des efforts sur le long terme qui portent aujourd'hui leurs fruits.

En effet, la **revitalisation du cœur de village** est un objectif de la municipalité. Ainsi, la place de la mairie, et l'ensemble de l'esplanade de l'église ont été rénovés. Le parking souterrain sur deux niveaux a été rafraîchi, de nouvelles places de parking ont été ouvertes (ruelles de l'Hérault et parking de la Croix blanche), sans oublier l'ouverture au public du **poumon vert** que constitue le parc André Derain.

AIDE AUX COMMERÇANTS

Dans le cadre de cette dynamique, lors du conseil municipal du 3 juin 2019, la commune a souhaité se doter d'outils supplémentaires en vue de **faciliter et d'encourager l'implantation** de nouveaux commerces de proximité par le biais de **soutien financier**. Une aide financière a donc été votée, pouvant représenter pour un commerçant

“ Faciliter et encourager l'implantation des commerçants ”

40% de son loyer la première année d'activité puis **20%** l'année suivante.

UNE STRATÉGIE PAYANTE

Une belle réussite qui a permis de soutenir l'installation d'Anne Charlotte et Quentin pour leur restaurant « **Les Parenthèses** » suivie de près par Charlotte, notre nouvelle fleuriste et son magasin « **Les jardins de Chambourcy** » ainsi que de Souhila, notre toute nouvelle audio prothésiste et opticienne qui vient d'ouvrir « **Audiview** ». La place esquisse petit à petit un nouveau visage et se remplit de vie tout au long de la journée, quel plaisir !

L'arrivée d'ORPI, d'In&Fi Crédits et de Carrefour Express sur la place, et bientôt d'un nouveau coiffeur, participent également activement à ce nouveau dynamisme.



Contact :
Audiview
7 place de la mairie
01 78 63 42 61



AUDIVIEW

Bienvenue à Souhila, Mounir et Nadjet, qui viennent d'ouvrir leur troisième boutique Audiview à Chambourcy. Ces trois frères et sœurs, professionnels de l'**audioprothèse, de l'optique et de la pedo audioprothèse** vous proposent leur expertise.

Des troubles de l'audition ou de la vue ? Audiview vous propose des tests gratuits pour les enfants comme pour les adultes (cabine insonorisée pour les tests audio). **Appareils auditifs** ou **lunettes**, vous y trouverez votre

bonheur avec en plus un **accueil très chaleureux** et des **conseils avisés**.

Leur plus ? L'enseigne travaille avec des psychologues, des neuropsychologues et des orthophonistes afin d'apporter une **prise en charge complète** des patients nouvellement appareillés. L'idée est de les aider à s'adapter à leur appareil auditif en minimisant les démarches et prises de rendez vous auprès des autres professionnels de santé.

LES JARDINS DE CHAMBOURCY



Contact :
Les Jardins de
Chambourcy
3 place de la mairie
09 81 91 12 93

Nous souhaitons également une bonne installation à Charlotte, notre nouvelle fleuriste ! **Passionnée** par les fleurs depuis toujours, notre entrepreneuse a décidé de se lancer dans une reconversion professionnelle afin d'ouvrir sa boutique, un **rêve devenu réalité**. Aux jardins de Chambourcy, vous trouverez des fleurs bien sûr, mais aussi de la décoration (bougies, vases...), deuxième passion de notre artiste. Des ateliers parents/enfants, adultes

et enfants autour de la fleur et de la composition verront bientôt le jour.

Le plus de Charlotte ? La **qualité et la convivialité** ! Notre fleuriste choisit méticuleusement ses fournisseurs en privilégiant la qualité des fleurs pour que vos bouquets durent le plus longtemps possible. Très créative, vous ne trouverez pas deux bouquets identiques, **ils sont tous uniques et magnifiques**.

ÉCLAIRAGE ABRIS BUS

Pour plus de sécurité, vos abris bus sont maintenant équipés d'éclairage.

DON DE SANG

Mardi 20 mai
de 14h30 à 19h30
Salle de la Montjoie
Inscription en ligne :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



RAPPEL TRI



Petit rappel de tri, vos emballages recyclables et papiers doivent être mis **en vrac** dans la poubelle jaune, **sans sac**.

RAPPEL CROTTE DE CHIENS

La loi impose de ramasser les « crottes » de son/ses chien(s), c'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un **devoir de citoyen**.



PROMIS, J'AI PAS LA COVID!

COMMENT SE PASSE LE SALAGE ?

Si nous pouvons circuler dans la ville par temps de neige, c'est grâce à l'action des services techniques qui œuvrent dans des conditions climatiques difficiles pour votre confort et votre sécurité.



L'ANTICIPATION

Tout commence, la veille, dès lors que la météo annonce un épisode neigeux ou des risques de verglas, les services techniques de la ville anticipent et **prè-salent les rues** avec la saleuse ainsi que les abords des bâtiments publics tels que les écoles, les gymnases, les salles culturelles... **de façon manuelle**. Une opération qui, souvent, dure **tout l'après midi et mobilise deux agents**.



L'ALERTE

Vers 16h/17h, si une **alerte de la préfecture** tombe, informant d'un épisode neigeux et/ou de verglas, l'agent d'astreinte met son **réveil à 4h** du matin afin de faire un **état des lieux** de la situation. Selon le besoin, il déclenche l'opération salage qui débute entre 5h et 6h sur les routes de Chambourcy.



ACTION - RÉACTION !

Quelle que soit la situation, neige et/ou verglas, sont traités en priorité et dans l'ordre de passage du camion :

- Les voies de circulation de bus
- Les abords des écoles et les pentes,
- Les routes secondaires communales et impasses,
- **En dernier et selon la quantité de sel restante, certaines voies des résidences privées (si le camion peut passer et faire demi-tour.)**

Les écoles et les abords de bâtiments publics sont traités «manuellement». L'opération dure entre 4 et 6h pour un passage et est renouvelée autant que de besoin.

Le saviez-vous ? Le sel ne fait pas fondre la neige. C'est la circulation qui permet de mélanger sel et glace qui active la fonte.



RAPPEL

il revient à chacun de déneiger les trottoirs devant chez lui. Toute voie privée doit donc être déneigée par les riverains.



QUESTION DU CAMBORICIEN



LE 1^{ER} JANVIER, UNE COUPURE D'EAU A EU LIEU, QUELLE EN A ÉTÉ LA CAUSE ?

Cette coupure d'eau a été la conjugaison d'une importante **fuite sur une canalisation** qui alimente, entre autres, la commune, associée à l'intervention des pompiers pour **lutter contre les flammes** d'un incendie criminel.

En effet, vers 7h30, un incendie s'est déclaré à la concession BMW. La commune n'étant plus alimentée en eau (à cause de la fuite) les pompiers ont privilégié l'eau stockée dans les réservoirs. Ceci n'a été possible qu'au détriment de l'alimentation des particuliers, la priorité ayant été donnée à l'urgence de la situation. Une fois la fuite colmatée en fin de matinée, les réservoirs ont pu commencer à être remplis de nouveau, pour un retour progressif de l'eau sur le réseau des particuliers.

AGENCE LA RÉSIDENCE

« Y'a pas photo ! » Votre bien fait la une... L'agence immobilière La Résidence met à votre disposition ses 35 ans d'expérience et d'expertise.

Créée en 1985, le groupe La Résidence compte aujourd'hui **65 agences**. Un atout unique à Chambourcy pour votre vente : vous profitez du fichier commun de toutes les agences du **réseau**. Vous pouvez ainsi mettre en avant votre bien sur Chambourcy en touchant également les acquéreurs des agences de Paris, Saint-Germain-en-Laye, Chatou, Marly le Roi, Saint Nom la Bretèche...

L'agence vous propose une diffusion optimale de vos annonces grâce aux **superbes prises de vues** de votre bien: HDR (High Dynamic Range) et visite virtuelle. Sur simple demande, une **évaluation gratuite, sans engagement**, juste et précise de la valeur de votre bien sera réalisée. Anne-Sophie, Coralie et Jennifer sont à votre disposition pour vendre votre bien aux meilleures conditions !



Information et contact :

English and German Spoken

Agence LA RESIDENCE Chambourcy
33, Grande Rue (à 100 m de l'église)
78240 CHAMBOURCY
Fixe : 01 85 47 13 13
email : chambourcy@laresidence.fr



Désert de Retz

Voyage au siècle des Lumières

A visiter tous les samedis d'avril à octobre : ledesertderetz.fr

Ouverture selon la situation sanitaire



Sylvie Malys

Culture...

EXPOSITION « CORRESPONDANCES »

UNE EXPOSITION : 3 ARTISTES

Pour cette première exposition à la maison André Derain, venez découvrir les sculptures de **Sylvie Malys** (Prix Trofémina Culture - Médaille de Bronze de l'Académie Arts-Sciences-Lettres) qui seront accompagnées de gravures de son arrière-grand-oncle **Kiyoshi Hasegawa** (Yokohama 1891 - Paris 1980), peintre et graveur, membre correspondant de l'Académie des Beaux-arts et ami d'**André Derain**. On vous propose donc un **voyage artistique**, une « correspondance » dévoilée entre ces **trois artistes** à travers le temps et leurs œuvres.

UNE ARTISTE D'EXCEPTION

Les œuvres de Sylvie Malys... des couples aux **couleurs fantasmagoriques** et à l'**énergie vive**, inspirées par le mouvement, l'action, l'osmose entre deux êtres. Des visages souvent en duo, des sculptures plus abstraites dont les courbes épurées s'enlacent parfaitement sous l'énergie intense de l'émail. Partout, la sensualité imprègne les lignes et les volumes. Sculpture **unique**, bronze, plâtre, béton... La matière participe aux vibrations que l'œuvre dégage, à la recherche organique de l'**émotion**. Sylvie Malys expose depuis 2010 dans différentes galeries à **Paris**, Montmartre, Giverny, Liège, Saint-Pétersbourg, Arras, Barbizon... Dans des

lieux d'exception, au quartier des Célestins de la **Garde Républicaine**, à la **Fondation des Gueules Cassées**, à la Fondation Taylor... et prochainement à l'Hôtel des Invalides. Elle est aussi la créatrice du Trophée du Meilleur Sommelier de France 2018 & 2020, du Trophée du volant des Chefs, et du trophée Masse pour la Gastronomie.

KIYOSHI HASEGAWA

Kiyoshi Hasegawa est né à Yokohama en 1891. Après des études d'art dans une **académie de Tokyo**, il pratique la gravure sur bois et s'initie à la gravure sur cuivre. Il s'installe en France en 1919. Artiste complet, il s'est distingué dans de nombreuses expressions artistiques ; peinture, aquarelle, crayon, plume et lavis . Mais pour l'essentiel, son œuvre est composée d'**estampes**.

Il est réputé pour avoir maîtrisé tous les procédés classiques de gravure tels que la xylographie, le burin, la pointe sèche, l'eau forte, l'aquatinte ou encore la **manière noire**. Ce dernier procédé de gravure en taille-douce permet d'obtenir des valeurs de gris sans recourir aux hachures ou aux pointillées, dont il perfectionnera la technique. Il crée ainsi plus de **400 estampes entre 1916 et 1971**. Il fait connaissance avec André Derain, son aîné de onze ans à qui il rend visite dans sa propriété de la Roseraie, à Chambourcy, en 1953.

Du 7 au 27 mai 2021, la ville vous convie à l'exposition « CORRESPONDANCES », à la Maison Derain. Ouverture de 14h à 18h du lundi au vendredi et de 11h à 18h le samedi (selon la situation sanitaire)



Kiyoshi Hasegawa et André Derain



Langueur Tropicale- sculpture de Sylvie Malys

LA HARPE VOUS HAPPE DANS SON UNIVERS

Le saviez-vous ?

L'École de Musique et de Danse de Chambourcy propose des cours de harpe. On vous emmène dans les coulisses : interview des élèves, des parents, sans oublier Eva Rivera, leur professeur.

Quand on pense à la harpe, on imagine souvent une harpiste aux longs cheveux blonds jouant une pièce romantique. Alexandra, peux-tu nous parler de la harpe ?

Alexandra : c'est un instrument polyphonique en bois mélangé avec des cordes soit en boyaux naturels, en métal, ou en silkgut. Instrument très naturel, il fait corps avec l'artiste. On peut jouer en solo, en musique de chambre, en orchestre... Accessible à tout point de vue, le résultat sonore est vite agréable.

On l'associe souvent à un répertoire romantique. Eva, en quoi est-ce un cliché restrictif ?

Eva : La harpe est un des instruments les plus anciens. Elle a traversé toutes les civilisations et les siècles. Présente sous différentes formes dans le monde, elle offre un répertoire riche et

varié : dans la musique traditionnelle au Japon (koto), en Afrique (kora), dans les pays celtes, dans la musique latino-américaine, etc... En Europe, elle a une place de choix au Moyen-Age, pendant la Renaissance, à l'époque Baroque, sous des formes diversifiées. La harpe à pédales, telle qu'on l'enseigne dans nos conservatoires est née au XVIII^e siècle. Marie-Antoinette l'a rendue « à la mode ». Actuellement, sa grande palette sonore permet de jouer de la musique dite « savante », traditionnelle, pop et même rock. Avec la harpe tout est possible !

Clément, tu as 7 ans et tu découvres la harpe dans le cadre des ateliers découvertes instruments... Comment t'y es-tu intéressé ?

Clément : J'ai vu la harpe dans une émission à la télé. J'ai adoré les sons qu'elle faisait et j'ai eu envie d'essayer et d'apprendre à en jouer.

Les parents de Clément :

Nous étions agréablement surpris de l'intérêt de notre fils pour un instrument peu commun. L'EMDC proposant ces Ateliers, Clément a pu essayer. Il est enchanté de ce choix que nous découvrons avec joie à travers son apprentissage.

Que diriez-vous pour définir cet instrument ?

Les élèves (enfants et adultes) : envoûtant, consolant, harmonieux, apaisant, délicat, zen, céleste, charnel...

Une conclusion Eva ?

Eva : L'apprentissage de la harpe peut commencer dans notre école très tôt grâce à la pédagogie Suzuki, ... et, il n'y a pas de limite d'âge pour apprendre.

Classe d'ensemble de harpe ouverte au public samedi 22 mai 2021 de 15h30 à 16h30.

Renseignements : @ emdcchambourcy@gmail.com emdc-chambourcy.com





Tête de marbre

UN FABULEUX DESTIN

Il y a plus de **40 ans**, lors d'une sortie pour ramasser des châtaignes au Désert de Retz (alors à l'abandon), un petit garçon, remarque dans l'herbe, parmi les feuilles d'automne, une statue de marbre dont la tête est séparée du corps. Que faire ? Brisé à l'idée que cette tête soit **perdue à jamais** il demande à sa maman de l'emporter « au chaud » et en sécurité dans leur foyer.

Plus de quarante ans plus tard, au décès de sa mère, le jeune homme devenu adulte, **hérite de la statue**. Ainsi, il l'expose pendant quelques années sur un splendide socle représentant la colonne détruite du Désert, réalisé par une **amie artiste**.

Cependant, si cette trouvaille inopinée représentait à l'époque un **magnifique trésor** pour l'enfant qu'il était, elle semble aujourd'hui ne plus être à sa place. Ainsi, en automne 2019, le service culturel est contacté par notre héritier, proposant de remettre à la ville sa passionnante découverte. La statue, datant du **XVIII^e siècle** a donc pris place dans le hall de l'hôtel de ville afin que tous les Camboriciens puissent en profiter librement. La ville adresse à ce généreux donateur (qui souhaite garder l'anonymat) **tous ses remerciements** pour la beauté de son geste qui contribue à **l'enrichissement de notre patrimoine culturel**.

LES TRÉSORS DU DÉSERT

Depuis que le désert de Retz est devenu propriété de la commune, **plusieurs dons** à la ville ont été réalisés ; panneaux du pavillon chinois et balustres de bois de son escalier, volets intérieurs de la colonne détruite... Si vous pensez détenir quelques souvenirs de ce **lieu classé** monument historique, n'hésitez pas à le faire savoir. Ils n'ont de valeur que pour le Désert de Retz et l'histoire de Chambourcy !

À TÊTE REPOSÉE

La tête de marbre du désert de Retz revient à Chambourcy ! L'histoire d'un trésor retrouvé et d'une généreuse donation.

ZOOM SUR...

RÉOUVERTURE DU DÉSERT DE RETZ



Le Désert **rouvre ses portes** tous les samedis à partir du 3 avril (si la situation le permet). Profitez des visites guidées ou de l'audio guide pour connaître tous les secrets du parc à votre rythme.

Tarifs :

Visite libre : 10€

Tarif visite guidée 14€

Tarif enfant : 6 € (8-17 ans)

Tarif Pass Malin adulte : 8€ (visite libre uniquement)

Tarif Pass Malin enfant : 5€

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Malgré les conditions sanitaires et les nombreux décrets appliqués, l'équipe de l'EMDC, les professeurs, la direction et le conseil d'administration font le maximum pour organiser au mieux les cours et accompagner chaque élève.

L'adaptation, la disponibilité, le courage, la persévérance, la solidarité sont autant de qualités révélées par chacun dans ce contexte déstabilisant.



En effet, la crise sanitaire ne permet pas au public de se retrouver lors des rendez-vous trimestriels tels que les auditions, les minutes musicales, le concert des professeurs, les démonstrations de danse, etc. Mais avec la contribution et l'effort de tous, des projets sont malgré tout en cours et l'un d'entre eux a déjà vu le jour fin décembre. Soulignons et félicitons les élèves et professeurs qui ont participé à la vidéo « Ode à la Joie » (de Beethoven). N'hésitez pas à aller voir sur le site internet de l'EMDC et à partager à vos familles et amis !

emdc.chambourcy@gmail.com

Renseignements :

www.emdc-chambourcy.com

09 67 73 91 99



Dès le Top, on redémarre

Chambourcy Accueil

Activités proposées dès réouverture

- Ateliers théâtre, concerts, spectacles
- Sorties, Expositions, visites de musées
- Ateliers cuisine, café, rencontre
- Ateliers et sorties en famille
- Ateliers Origami
- Ateliers soins de fête
- Accompagnement solitaire
- Ateliers Harmoniques pédestres
- Conversations Française, Espagnole, Anglaise, Italienne, Japonaise

CHAMBOURCY ACCUEIL

Au regard de la période actuelle, il est difficile de savoir quand l'association CHAMBOURCY ACCUEIL pourra reprendre ses activités dans des conditions normales

S'il n'est pas possible, pour l'instant, de mettre en place des projets pour les mois de mars, avril et mai, couverts par ce journal, l'association se tient prête pour une future réouverture.

Adhérents comme nouveaux Chamboriciens, vous serez tenus au courant dès que les activités pourront reprendre. Restons positifs ! Pour le renouvellement de l'adhésion 2021, le montant sera bien sûr revu en fonction de la date de réouverture officielle. Enfin, dès que cela sera à nouveau permis, les permanences au 1^{er} étage de la MAS les mardis matins de 10h à 12h reprendront. Toute l'équipe de Chambourcy Accueil espère vous retrouver au plus vite !

Info : @ bchambourcyaccueil@sfr.fr



RACINE DE MONVILLE

Le Désert de Retz vous intrigue et vous souhaitez en savoir plus sur Racine de Monville, son concepteur ?

Courez vite vous procurer « **Racine de Monville** », son étude biographique co-écrite par deux amis passionnés du Désert de Retz et de ses mystères : **Michel Dach** et **Pierre-Émile Renard**.

Leurs expériences et découvertes se sont harmonieusement complétées pour retracer l'existence hors du commun d'un homme qui **marqua le XVIII^e siècle** par sa personnalité et ses réalisations avant de sombrer dans l'oubli pour des raisons qui gardent une part d'irrationnel...

Michel DACH et Pierre-Émile RENARD



RACINE DE MONVILLE

Des Racine de la forêt de Retz aux Lumières du Désert

Disponible en librairie : 25€

LA BIBLIOTHÈQUE

Entre confinement et click & collect, la Bibliothèque se mobilise et s'adapte pour vous.

TOUS MOBILISÉS

Votre bibliothèque associative a su s'adapter afin d'appliquer les différentes mesures gouvernementales. Après une période de fermeture totale et de portage à domicile, la voici autorisée à ouvrir en **click & collect** (livres réservés sur internet ou par téléphone et récupérés à l'entrée de la bibliothèque) ; les lecteurs n'étaient plus les bienvenus dans les locaux. Et enfin rayon de soleil dans les nouvelles mesures : le public pouvait enfin franchir la porte et choisir en rayon... avec des contraintes, bien sûr, mais c'est une avancée énorme. Nous ne désespérons pas que les animations puissent reprendre un jour.

Et pendant ce temps-là, le travail continue. Il faut préparer les achats, faire des comités de lecture, les nouveautés arrivent qu'il faut équiper, les lecteurs reviennent s'inscrire, s'adaptent sans cesse (je rentre/je ne rentre pas), nous soutiennent par des petits mots ou de gentilles attentions,

nous préparons des animations pour être prêts à démarrer dès que nous aurons le feu vert.

Sans oublier la désinfection de tous les livres en retour !

EXPOSITION CUISINE ET GOURMANDISE

Quand est apparue la fourchette ? Raymond Oliver vous évoque-t-il des souvenirs ? Depuis quand la cuisine est-elle devenue la pièce centrale de votre maison ? Vous prendrez bien une petite larve grillée en apéro ou de l'akutaq en dessert (une crème glacée composée de graisse de renne, d'huile de phoque et de poisson, dégustée avec de la neige fraîche et des baies sauvages, spécialité d'Alaska) ?

Autant de questions qui trouveront leurs réponses (ainsi que beaucoup d'autres anecdotes. !) dans l'exposition Cuisine et Gourmandise qui a ouvert ses portes depuis le 1^{er} mars.

ZOOM SUR...

DE FIL EN AIGUILLE



Burda Créative a rejoint le rang des abonnements de la bibliothèque. Ce magazine propose des idées originales à coudre autour d'un thème tendance. Pas de vêtements à réaliser mais plutôt des accessoires pratiques, regroupés autour d'un sujet différent chaque trimestre : sacs, doudous, couture avec des petits coupons, décorations pour la maison.

CAFÉS LITTÉRAIRES



Envie de partager vos lectures et d'échanger sur des thèmes donnés ? Rendez-vous aux cafés littéraires de la bibliothèque :

Les maisons, ces lieux de rassemblement

Jeudi 15 avril à 18h

Les nouveaux auteurs qui font du bien

Mardi 25 mai à 18h

Renseignements: ☎ 01 30 74 61 16

✉ biblio.mlc@gmail.com

🌐 www.chambourcy.bibenligne.fr



CAN YOU SEE US ?



LE JUMELAGE EN DIRECT A 20H00

Comme pour beaucoup pendant le confinement, pour le travail, les liens avec la famille, le sport ou les loisirs, les réunions en visio-conférence s'avèrent un excellent moyen de rester en contact et d'avoir des moments de partage, fussent-ils virtuels.

Un jumelage entre deux villes, ce sont essentiellement des échanges touristiques, culturels, scolaires entre leurs habitants. Difficile ... quand la consigne est de rester chez soi ou que les frontières se referment. Et pourquoi pas, justement dans cette période, prolonger ces échanges via nos écrans ?

COMMENT DIT-ON PASSOIRE* EN ANGLAIS ...

De cette idée a germé l'organisation d'une "soirée-jeu" juste avant Noël. Animée au travers d'un quiz de 20 photos, envoyées auparavant par les participants. Chacune représentait, en gros plan, un détail d'un objet familier de la maison.

Le jeu a permis de regrouper petits et grands et d'enrichir le vocabulaire de beaucoup d'entre nous ! Tout en restant à la maison, un peu plus de 20 familles ont ainsi pu continuer à se retrouver.

ON LE REFAIT ?

Plein de projets dorment encore dans les tiroirs pour l'instant et il nous tarde de retrouver une vraie convivialité à Lutterworth et à Chambourcy. Mais 2021 risque d'être encore une année compliquée pour des vrais déplacements entre nos deux villes. Rendez-vous est donc déjà pris pour une deuxième soirée nous réunissant en début d'année avec le même entrain et dans la bonne humeur.

* colander

Information : @ jumelagechambourcy@gmail.com

LA MAISON DES LOISIRS

LA MAISON DES LOISIRS S'ADAPTE FACE À L'ÉPIDÉMIE

L'association s'attache à réagir au plus vite à chaque annonce gouvernementale. Résultat: les activités des enfants ont globalement pu continuer, alternant les cours en visio et en présentiel.

Durant le confinement de novembre, Lucille, l'animatrice des **cours de poterie** et de parcours créatif, a proposé aux enfants des **box à retirer** avec tout le matériel nécessaire pour réaliser des travaux.



Le bilan pour les adultes est plus contrasté; certaines activités ont pu se réorganiser (en visio ou en extérieur comme la poterie, le yoga, la gym, la danse Modern Jazz, la peinture) ; d'autres, qui nécessitent du matériel spécifique, n'ont pas pu trouver d'alternative. Alors les animateurs pallient en essayant de garder du lien avec tous.

ATELIER PHILO

En présentiel ou en visio, les philosophes ne reculent devant rien. Après une 1^{re} session « philosophie, nature et écologies » début février en visio, une nouvelle thématique sur la civilisation des loisirs est proposée les lundis 15 et 29 mars à 20h.



Renseignements

☎ 01 39 65 23 63

🌐 www.mlchambourcy.fr



SYB MOSAÏQUES

L'association SYB mosaïques vous réserve de nombreuses activités pour les prochains mois (selon la situation sanitaire)



CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART POUR LE GRAND PUBLIC,

En lien avec l'actualité artistique et en ligne, de chez soi, il suffit de cliquer sur le lien envoyé par l'association pour assister à ces conférences. Elles sont pour le moment **gratuites**, un engagement et don solidaire de l'Association SYB à ce contexte si particulier lié à la pandémie. Le programme est sur le site, **pensez à vous inscrire pour recevoir le lien d'accès** : www.sylvierabussier.com.



Résister, en lien avec l'exposition *Victor Hugo, la liberté*, au Panthéon.
Mercredi 17 mars - 18h30 à 19h30

Dialogue entre Artistes, en lien avec l'exposition *Rodin/Picasso*, musée Rodin et musée Picasso, et l'exposition *Soutine/De Kooning*, au musée de l'Orangerie
Mercredi 14 avril - 18h30 à 19h30

Art et Commémoration, en lien avec l'exposition *Napoléon revient*, grande halle de la Villette et musée de l'Armée
Mercredi 28 avril - 18h30 à 19h30

Art et mémoire, en lien avec des lieux emblématiques
Mercredi 12 mai - 18h30 à 19h30

Art, destruction, restitution, restauration, en lien avec les expositions en 2018, *Cités millénaires* à l'Institut du monde Arabe et *Pompéi* en 2020 au Grand Palais
Mercredi 26 mai - 18h30 à 19h30

Point et Ligne, en lien avec l'exposition *Signac* au musée Jacquemard-André et l'exposition *Venet* au musée du Louvre-Lens
Mercredi 9 juin - 18h30 à 19h30

EXPOSITION DE SYLVIE RABUSSIER : MATIÈRES À L'ŒUVRE, MANIÈRE DE FAIRE, MATIÈRE À PENSER

Du 6 au 11 avril (inclus) de 14h à 19h, salle des Arts, MAS 3 rue de la République à Saint-Germain-en-Laye

Venez découvrir le long travail du processus de création et de réalisation, autour d'œuvres publiques en Yvelines, accompagné d'animations et de diverses médiations culturelles. Le programme sera mis en ligne courant mars.

L'ASSOCIATION SYB FÊTE SES 10 ANS

Une expérience et des rencontres qui seront partagées avec le public. Programme qui sera dévoilé sur le site de l'association.

POUR LES VACANCES

ATELIER AU DÉSERT DE RETZ



Pendant les vacances de printemps, le **lundi 19 avril**, un atelier Désert de Retz sera proposé par la **Bibliothèque**, aux enfants à partir de **8 ans**.

Au programme, visite du Désert de Retz le matin, pique-nique à midi et atelier l'après-midi pour fabriquer certains bâtiments du Désert de Retz en **matériaux de récupération**. Une scénographie sera reconstituée et exposée à la bibliothèque.

Tarif 5€,
Pré-inscription obligatoire.



STAGES VACANCES AVRIL AVEC LA MLC

Chaque période de vacances scolaires, des stages sont proposés aux enfants. Des stages d'activités manuelles et artistiques, des stages de cuisine ou pâtisserie...

Le programme est disponible sur le site de la MLC, il est également affiché dans les panneaux associatifs ou chez les commerçants. Gardez l'œil ouvert, les places sont peu nombreuses !

 mlchambourcy.fr

Informations et inscriptions :

 [sylvie_rabussier](https://www.instagram.com/sylvie_rabussier)  [ateliersylvierabussiersyb](https://www.facebook.com/ateliersylvierabussiersyb)  sybmosaic@gmail.com



Jeunesse...

LE MUSÉE MAURICE DENIS VIENT À NOUS

Le 29 janvier, un intervenant du Musée Maurice Denis de Saint Germain-en-Laye est venu à l'école pour faire découvrir aux enfants l'artiste-peintre Maurice Denis. Ils vous racontent...



“ Dans un premier temps nous avons découvert qui était **Maurice Denis** et son lieu de résidence/atelier devenu musée, puis nous sommes passés à la pratique.

Notre atelier portait sur **le portrait** : nous avons appris qu'il ne doit pas être plat, lisse, qu'il y a du relief et de la profondeur. On a réussi à montrer les creux, les bosses d'un visage par les ombres et la lumière qui s'accrochent dessus.

Nous avons travaillé à partir du portrait de son ami **Louis Anquetin : La dame en noir**. Nous avons passé un très bon moment.

Les CE1 A de Mme Joseph Jacquel ”

SEMAINE OLYMPIQUE

La semaine olympique et paralympique matérialise la première action de l'année dans le cadre du label « Terre des Jeux 2024 » (cf p.34) et label « Génération 2024 »



Les jeunes Camboriciens sont au cœur des préoccupations de notre commune. Ainsi, le pôle **Jeunesse et Sports** de la ville, accompagné des enseignants de l'école élémentaire de la Châtaigneraie, ont organisé la **Semaine Olympique et Paralympique (SOP)**, qui s'est déroulée du 1^{er} au 6 février dernier à l'école élémentaire.

DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Durant cette semaine thématique, l'équipe pédagogique a poursuivi les objectifs suivants :

- utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements,
- sensibiliser les enfants aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques,
- faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques,
- éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Dans un contexte marqué par une crise sanitaire sans précé-

dent, l'édition 2021 de la SOP a été consacrée à un thème qui constitue notre bien commun : **la santé et le maintien ou la reprise d'une activité physique et sportive**. Celle de nos enfants est préoccupante, car la sédentarité ne cesse de progresser; **20 % des adolescents sont en surpoids**, 6 enfants sur 10 passent plus de 3 heures par jour devant les écrans.

DÉFI : 30 MIN DE SPORT PAR JOUR

Fort de ce constat, la SOP 2021 a permis d'expérimenter l'instauration de 30 minutes par jour d'activité physique et sportive à l'école primaire, de façon souple et ludique.

Le défi a été relevé haut la main par nos jeunes durant toute la semaine. Chaque jour, nos élèves ont eu l'occasion de pratiquer une activité physique parmi les suivantes :

- Fitness
- Ateliers de sensibilisation au handisport
- Sports nature :
Course d'orientation

Toutes ces actions ont également permis d'obtenir le label « génération 2024 » décerné par le rectorat aux écoles engagées pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes, dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques 2024.

ADO EN DIFFICULTÉS ?

En ces temps difficiles, les adolescents vivent une période compliquée. Afin qu'ils puissent être épaulés, voici plusieurs structures qui offrent un lieu d'écoute et de suivi psychologique à proximité de notre commune, et ce, gratuitement.

Maison des Ados

Poissy, Mantes et Sartrouville
Tél. : 06 40 66 80 94
site : mdayvelinesnord@gmail.com

Consultation médico-psychologique

9 rue Saint Eloi
78100 Saint Germain en Laye
Tél. : 01 39 21 14 35

CALLIGRAPHIE JAPONAISE

Jeudi 28 janvier et jeudi 5 février, les classes de CM2 de madame Mouren-Gonnet et de monsieur Debailleul, ont été accueillies à la bibliothèque de Chambourcy pour réaliser des haïkus.



Vous vous demandez peut être ce que sont les haïkus? Il s'agit de petits poèmes japonais que les enfants ont découvert lors de cet atelier calligraphie.

Dans un premier temps, les enfants ont choisi un poème, guidés par Caroline et Annick, toujours présentes et chaleureuses. Ensuite, Mariko Berdolt et son amie japonaise les ont traduits en idéogrammes, avec de l'encre de Chine. Un grand merci à elles !

Mais laissons la parole aux enfants :

“ J'ai bien aimé écrire des haïkus à la bibliothèque même si c'était un peu difficile au début. Une fois lancé dans l'activité, les idées sont venues toutes seules.

C'était une bonne expérience ! » **Maéva.**

« J'ai bien aimé réaliser des poèmes japonais mais c'était un peu difficile car il fallait trouver 3 vers de 5, 7 et 5 syllabes. » **Sibylle**

« Je suis un fan des haïkus. J'ai adoré voir les dames traduire mon poème en japonais. On devait écrire une poésie sur l'hiver en intégrant une émotion ».

« C'était agréable et relaxant. Les deux traductrices japonaises ont fait un excellent travail d'écriture, leurs réalisations étaient très belles. Merci de nous avoir permis cet atelier. **Hanaé**

J'ai été fasciné par l'écriture japonaise ! Merci. **Dan** ”

LES MATERNELLES DÉCOUVRENT LE JUDO

Au mois de décembre, les élèves de l'école maternelle ont eu la chance de participer à deux séances d'initiation au judo animées par Philippe Villemagne.



Ils ont ainsi fait des déplacements variés à la manière de différents animaux, ont commencé à apprendre à **se protéger** en tombant...

Ils étaient **enthousiastes** et ont réinvesti avec plaisir ce qu'ils avaient appris lors de séances ultérieures



RENCONTRE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Depuis plusieurs années, la police municipale est très impliquée dans le domaine de la sécurité des enfants Camboriciens et intervient régulièrement dans les classes.

Outre le dispositif « Vigipirate » impliquant une présence quotidienne des policiers municipaux aux abords immédiats des écoles, les agents interviennent régulièrement auprès des classes de maternelles mais aussi auprès des élèves du groupe scolaire de la Châtaigneraie en application du **Plan Particulier de Mise en Sureté** (P.P.M.S).

POLICIERS ET PÉDAGOGUES

Des modules de formation sont donc réalisés dans chaque classe, de la Grande Section maternelle au CM2, et dispensés par des agents formés spécifiquement pour ces interventions. Cela permet d'adapter la pédagogie en fonction des âges et de créer des moments d'échanges particulièrement appréciés de tous; enfants, enseignants et policiers municipaux.

1. 2. 3. ACTION !

Le 10 décembre 2020, un exercice planifié par l'académie de Versailles, ayant pour thème le confinement, s'est déroulé au sein du groupe scolaire élémentaire la Châtaigneraie et de l'école maternelle des Petits Pas. La formation dispensée aux élèves ainsi qu'aux enseignants, a permis à tous d'appréhender l'exercice demandé avec une certaine **sérénité**. La qualité d'exécution des exercices s'en ressent d'année en année ! En effet, les enfants acquièrent au cours de ces formations les **bons réflexes**, apprennent à donner l'alerte et **participent activement** à ces séances.

LES DANGERS D'INTERNET

La Police Municipale intervient également auprès des classes de CM1 et CM2 afin de mettre en garde les enfants sur les dangers liés à l'utilisation d'Internet. Ce module est un programme réalisé en lien avec les enseignants. Les élèves des classes de CM2 passeront ainsi le « Permis internet » avant leur entrée au collège.

Un autre module est actuellement à l'étude, il aura pour objet «les dangers sur la voie publique » (Ex : la mauvaise rencontre...).

OBJECTIF SKATE PARC 2022

Pour que leur skate parc fasse peau neuve, six jeunes adolescents se mobilisent pour que leur projet soit porté.

C'est la deuxième étape pour Clovis, Louis, Mathilde, Martine, Quentin et Charles, nos jeunes skateurs en quête de rénovation du skate parc communal. Cette fois-ci ils ont **présenté leur projet** ainsi que leurs recherches au bureau municipal du 22 décembre 2020. La présentation du projet s'est déclinée en deux parties : bilan du skate parc existant et LE PROJET.

UNE INFRASTRUCTURE VIEILLISSANTE

Le premier constat de nos jeunes reste sans appel : « *Le skate parc de la ville est vieillissant et présente des défauts de sécurité. Il est maintenant dangereux d'utiliser certains modules.* » déclarent-ils. « *Si nous voulons pratiquer notre sport et nous retrouver entre amis, nous devons le faire dans la rue, ou dans des endroits qui ne sont pas adaptés, au risque de gêner d'autres personnes.*» Ajoutent les ados.

Après plusieurs réunions de travail, en **collaboration avec le pôle Jeunesse et Sport**, le projet a pris forme et a pu être

présenté avec les objectifs suivants :

- offrir à de nombreux enfants et adolescents la possibilité de pratiquer leur sport en toute sécurité,
- créer un lieu d'échange et de proximité
- aménager un espace complémentaire à l'offre de loisirs de la commune

Nos ambitieux jeunes ont étudié la possibilité de la **remise en état du skate parc** avec l'ajout de quelques éléments, afin de le rendre plus attractif financièrement pour la commune.

C'ÉTAIT PAS PRÉVU !

Comme pour tout projet, il y a des imprévus. Malheureusement pour nos skateurs, celui-ci est venu de l'entreprise ayant construit les modules qui n'existe plus. Le souci ? Aucune des entreprises contactées n'a accepté de prendre la responsabilité de réparer un matériel qu'elles n'ont pas fabriqué. Par conséquent, les jeunes ont été obligés de partir sur un projet de création d'un nouveau skate parc.





UN PROJET BIEN PENSÉ

Toujours accompagnés du pôle Jeunesse et Sports, nos adolescents ont imaginé un lieu, **adapté à tous les niveaux** (débutant et avancé) permettant de pratiquer le skate board et la trottinette tout en étant un **lieu convivial et confortable**. Ils ont réfléchi également aux alentours estimant qu'il est important de prévoir des **poubelles**, peut-être des bancs, et aussi un éclairage. Une réflexion sur l'**investissement** de cet endroit a été également présentée, avec une mise en avant notamment liée à l'organisation d'événements festifs avec des démonstrations et pratique de cours réguliers, les jeunes ont gardé en tête le projet de créer un lieu **accessible à tous** qui s'implantera au mieux dans l'environnement.

LES CRITÈRES

7 entreprises ont répondu à l'appel. 7 projets différents proposés respectant les instructions de nos jeunes. Lors de l'analyse des projets, nos jeunes ont essayé d'être le plus objectif possible en prenant

en compte :

- Les matériaux utilisés (métal, bois, béton)
- Prix
- Coût de l'entretien
- Composition / nombre et attractivité des modules
- Implantation environnementale

Les jeunes, conscients du coût de ce projet, qui s'inscrit dans un contexte particulier, espèrent que la rénovation de ce lieu lui redonnera vie, et que les futurs Jeux Olympiques à Paris en 2024 qui intégreront plusieurs sports de glisse dont le skateboard et le BMX donneront envie aux futurs pratiquants.

Monsieur le Maire et ses adjoints ont vraiment apprécié la démarche de ces jeunes très motivés et ont **unaniment reconnu leur investissement** et leur travail de grande qualité.

Rendez-vous prochainement pour la suite de ce projet et de la démarche citoyenne de nos ados !

“ Un lieu
convivial et
confortable ”



Environnement...

UN POTAGER BIO ET SOLIDAIRE



Dans le cadre du vaste projet de réaménagement de la plaine de Chambourcy, la municipalité mettra prochainement à la disposition des associations une parcelle de terrain à destination d'un projet de solidarité.

En effet, au sein du projet « du champ à l'assiette » sanctuarisant un espace de **35ha réservé à l'agriculture biologique** (en cours de défrichage), un potager verra bientôt le jour. Il s'agira d'un "potager solidaire" au service des personnes fragilisées.

Ce lieu permettra de leur faire découvrir le plaisir de la culture biologique, la fierté de **faire pousser** leurs propres fruits et légumes bio (avec l'accompagnement des bénévoles), et surtout, de **bénéficier gratuitement des différentes récoltes.**

CE PROJET VOUS INTÉRESSE ?

Vous souhaitez prendre part à sa mise en œuvre ou devenir bénéficiaire ? Contactez le collectif associatif dès maintenant !

Contact

theresePotagerSolidaire@gmail.com

TOP DÉPART POUR COMMENCER À SEMER !



Pour germer, une graine a besoin d'humidité et d'une température minimum (constante jour et nuit) qui varie selon les espèces (autour de 5°C pour le petit pois, et de 16°-18°C pour les tomates). La lumière n'est pas nécessaire à ce stade. Il est donc adapté de démarrer ses semis à l'intérieur de la maison.

Une fois la graine germée, la jeune plante (appelée plantule) a besoin d'énormément de lumière. Si la lumière est insuffisante, la plantule grandit trop vite et devient tout fin, on dit que la plantule « s'étiole » (ou « file »).

La température nécessaire à la croissance de la plantule est plus basse que celle nécessaire à la germination et ne nécessite plus d'être constante. Elle sera d'au moins 12°C en journée pour les tomates. On peut alors placer les semis dans une serre ou un châssis, le plus exposé au soleil possible. S'ils restent à l'intérieur, les plantules auront souvent besoin d'être placés sous une lampe horticole.

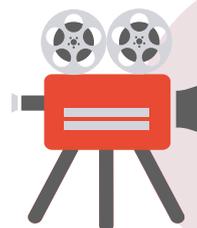
On veillera à ce que le terreau reste bien humide après la germination en arrosant presque tous les jours au début, puis on pourra espacer les arrosages, au fur et

à mesure du développement racinaire.

Soit on sème « en place », c'est-à-dire à l'emplacement définitif où la plante va pousser, soit on passe par une étape intermédiaire et l'on sème en contenant : dans un pot, une terrine, une plaque de culture avec ces alvéoles etc. Semer en contenant prend un peu plus de temps au départ mais présente de nombreux avantages:

- On peut commencer plus tôt et récolter plus tôt donc allonger la saison des récoltes
- On peut cultiver davantage de légumes sur l'année
- Il n'y a pas besoin d'éclaircir les semis dans le cas des plaques de culture, où l'on va faire pousser une plantule par alvéole
- Cela permet d'économiser les graines
- Il est plus facile de « repiquer » (c'est-à-dire de transplanter) exactement à l'endroit souhaité au jardin, avec l'espace souhaité entre les plants
- Les plantules peuvent grandir à l'abri des limaces et autres ravageurs
- Certaines plantes gagnent

Réussir ses semis n'est pas si difficile dès lors que l'on apprend quelques règles de base.



Faites votre jardin en suivant chaque semaine les tutoriels en ligne ou sur Facebook «ville de Chambourcy»

à être repiquées comme les tomates ou le chou, car elles peuvent créer des racines à partir de leur tige. On procède alors à un repiquage profond, en enterrant les cotylédons, ces deux premières feuilles qui apparaissent en premier

- On peut garder le paillage (la couverture du sol) en place
- On peut devancer les mauvaises herbes au début du printemps

Semer en contenant est possible pour presque tous les légumes, sauf les légumes racine tels que les radis, les carottes ou les panais. Sur le site de Permaculture de la Marnière, la quasi-totalité des cultures est prête à partir.



Contactez et rejoignez le collectif des bénévoles
Chambourcy Ville Fleurie :
permachambourcy@gmail.com
Formations EcoWise :
www.ecowise.fr/formations

TERRE 2024 DE JEUX

Sport...

CHAMBOURCY, TERRE DE JEUX 2024 !



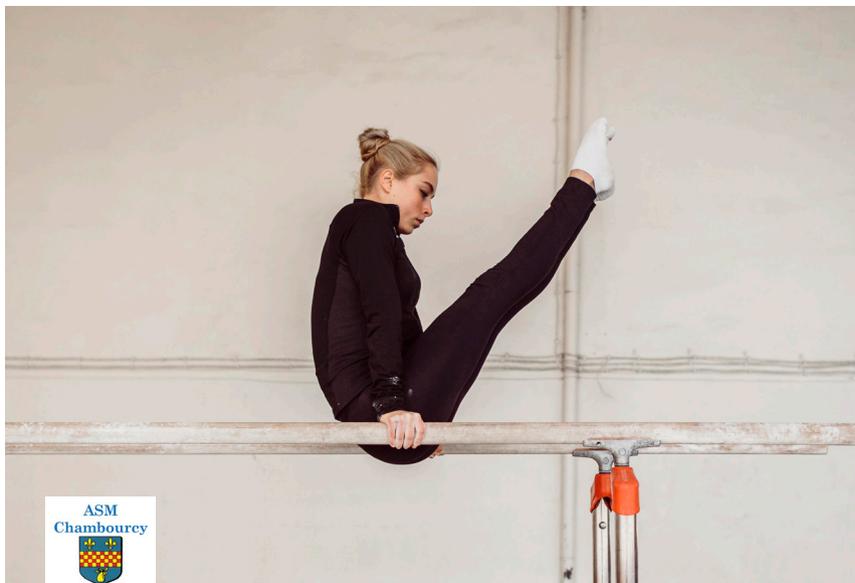
Chambourcy rejoint officiellement la communauté « Terre de Jeux 2024 » !

En 2024, la France organise le plus grand événement sportif de la planète, et Chambourcy participera à cette fête exceptionnelle ! Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « **Terre de Jeux 2024** » propose à tous les territoires de France de participer aux temps forts des futurs **Jeux Olympiques**. Ce dernier est attribué aux collectivités qui sont proactives au développement du sport auprès de leurs habitants et qui souhaitent prendre part à la **dynamique** impulsée par les Jeux Olympiques.

Un label que notre ville a, après candidature, obtenu ! En effet, sur les trois objectifs cités par le comité d'organisation : «partager les émotions du sport», «mettre plus de sport dans le quotidien des habitants», «animer et faire grandir la communauté des **passionnés** des Jeux Olympiques», notre ville a déjà engagé de nombreuses actions, que le label « Terre de Jeux 2024 » vient mettre en valeur et renforcer.

Pour Chambourcy, ce label est le début d'une **nouvelle aventure**. Notre ville va pouvoir partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des **émotions uniques**, leur permettre de **découvrir des sports** et, in fine, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur unique des Jeux Olympiques.

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS L'ENTRAÎNEMENT CONTINUE !



Quelles perspectives pour les 3 prochains mois au sein de la section gym aux agrès de l'ASMC ?



Comme beaucoup d'autres clubs, la section gym agrès de l'ASMC est au ralenti, conséquence de la crise sanitaire que nous traversons.

ENTRAÎNEMENT ADAPTÉ

Fermeture des gymnases ? Qu'à cela ne tienne ! Les coachs s'adaptent et maintiennent les entraînements. Bien sûr, pas d'entraînement sur les équipements mais grâce à l'application **Zoom**, tout est possible : échauffement articulaire, musculation, souplesse/étirement, placements gymniques, travail des pivots, sauts, ATR (appui-tendu-renversé) en supplément pour les compétitrices... et bien d'autres.

De beaux programmes pour conserver la **convivialité** nécessaire au sein des groupes, pour garder la **motivation** même à distance et surtout, pour entretenir un super **tonus musculaire** qui permettra une reprise rapide pour les plus assidues.

ET LES COMPÉTITIONS ALORS ?

Certes, le **championnat Départemental** qui devait avoir lieu le 31 janvier

2021 a été annulé faute d'entraînement aux agrès, il reste cependant, d'autres compétitions :

- la **coupe des Yvelines** les 20 et 21 mars 2021,
- le **championnat et la coupe de Zone** les 27 et 28 mars 2021,
- le **championnat Fédéral** par équipes les 22 et 23 mai 2021 (si les équipes sont qualifiées aux épreuves des 27 et 28 mars 2021),
- la **coupe de Zone initiation 1 et 2** les 29 et 30 mai 2021

Croisons les doigts pour que ces dates soient maintenues ! En attendant, une chose est certaine, toutes les gymnastes, petites et grandes, attendent avec **impatience** d'enfiler à nouveau leur justaucorps pour représenter Chambourcy et remporter une moisson de **coupes** et **médailles**, comme les années précédentes.

SPORT SANTÉ POUR LE BIEN-ÊTRE

*La pandémie ? Oui et alors ?
Tout s'arrête... tout reprend... puis tout s'arrête à nouveau... pas de soucis, le Sport Santé s'adapte à la situation !*



Cours en visio ou en présentiel à l'extérieur, pour le sport santé, rien ne s'arrête ! Afin de maintenir un bon niveau de sa condition physique, la pratique d'activités sportives est **impérative**. Elle permet d'améliorer ses **performances**, de prévenir certains problèmes de santé, de limiter la sédentarité ou le risque de dépression...

MARCHE NORDIQUE

En petits groupes avec la météo comme allié, accessible au plus grand nombre, la marche nordique est l'une des disciplines du sport santé. Elle est source de **nombreux bienfaits** et est aussi l'occasion de faire le plein de **nature** et d'**énergie**. Quelle joie de se retrouver pour discuter en déroulant les kilomètres !

YOGA PAR ÉCRANS INTERPOSÉS

Bien dans sa tête et bien dans son corps, voici la devise ! En ces périodes compliquées il est important de se recentrer sur soi et être à l'écoute de son corps. Le

sport santé propose ainsi le yoga qui agit sur le corps et l'esprit ; on améliore sa souplesse, on maintient sa condition physique et on réduit le stress et l'anxiété qui envahissent notre quotidien.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Le sport santé propose également le renforcement musculaire au choix, en visio ou en présentiel en extérieur (selon la météo).

Ne rien lâcher, avoir le courage de se connecter, de se retrouver même s'il fait un peu froid, se motiver les uns les autres. A la maison : une chaise, un balai,

une bouteille d'eau, toute votre concentration et c'est parti !

L'activité physique régulière est votre meilleure alliée pour votre santé physique, mentale et sociale. **Alors plus d'excuses !** Il faut bouger (au moins 30 minutes par jour) c'est indispensable ! Le **Sport santé** pour le **bien être** est là pour vous faire du bien. Vous serez plus fort grâce au **sport** !

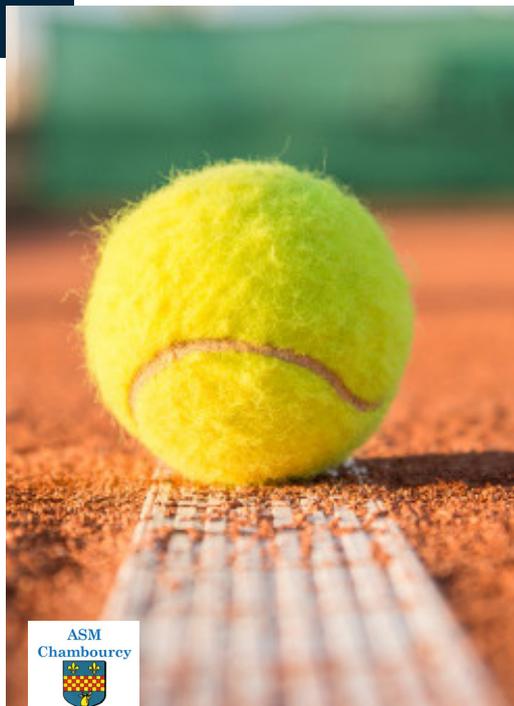
Renseignements :

Nathalie Persehaye

06 07 48 36 33

sportsante@asm-chambourcy.fr

TENNIS, 2021... LE REBOND ?



Le tennis résiste à la pandémie! Il est temps de pratiquer à nouveau et de venir se défouler. Pratiqué en extérieur, les courts n'attendent que vous.



Les conditions sanitaires de l'année passée n'ont pas permis de pratiquer des activités sportives autant que nous l'aurions souhaité. Bien que d'autres aspects de la pandémie aient été plus importants voire plus dramatiques, le côté ludique de la pratique du tennis a quelque peu permis de sortir de la morosité ambiante.

Ainsi, la section tennis de l'ASMC, dans un effort permanent d'adaptation aux règles, créneaux, contraintes et restrictions imposées par la pandémie, a pu poursuivre, la pratique de son sport. Si la section espérait cette année reprendre une activité « normale », le sort en a malheureusement décidé autrement.

Si la Covid-19 est virulente, le virus du tennis l'est encore plus: toute l'équipe est prête et impatiente de remplir pleinement sa mission, les structures étant maintenues opérationnelles, tout est donc **prêt pour une reprise intensive**. Comme à son habitude l'ASMC tiendra informés les intéressés de l'évolution des possibilités via ses médias habituels (site balle jaune, mails...).

A bientôt sur les courts.

Renseignements :
www.asmchambourcy.fr

STAGES SPORTIFS

STAGE MULTISPORTS (6-13 ANS)

Du 19 au 23 avril et
du 26 au 30 avril de 14h à 17h

Tarifs: 120€ pour la semaine de 5 journées complètes et 70€ la semaine en ½ journée

Inscriptions : De 10h à 13h et de 14h à 17h

Préinscription obligatoire :

Samuel :
epiesamuelasmc@hotmail.fr
animateursportif@asm-chambourcy.fr/
01 39 79 18 31
Détail sur www.asmchambourcy.fr

STAGE DE FOOTBALL CATÉGORIES U7 À U15)



Du 19 au 23 avril 2021 de 9h à 17h

Stage encadré par les éducateurs de la section football. Technique, jeux de ballons, matchs, tournoi

Tarif : 160€ pour la semaine
Inscription et informations :
foot@asm-chambourcy.fr

STAGE TENNIS JEUNES

De 10h à 12h et/ou de 14h à 16h

Pour les vacances d'avril, des stages de tennis enfants seront proposés par l'ASMC. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Informations et inscriptions :
Alexandre Aloizos
06 03 56 89 67



Tribune

LE GROUPE DE LA **MAJORITÉ**

La vaccination, des promesses non tenues !

Le 18 janvier 2021, les personnes de 75 ans et + sont prioritaires pour bénéficier du vaccin. Le gouvernement met en place un site www.sante.fr qui permet aux Français prioritaires de s'inscrire dans un centre de vaccination le plus proche.

Ce jour-là, le centre de vaccination de Saint Germain en Laye est ouvert au titre de l'intercommunalité et les communes de ce territoire bénéficient de créneaux dans la semaine. La ville de Chambourcy dispose d'un créneau de 10 personnes le jeudi matin. Le 21 janvier, la ville mobilise la navette et conduit 10 Camboriciens au centre de vaccination. Le 21 janvier 2021 au Journal Télévisé du 20 heures, le ministre de la santé annonce que toutes les personnes de 75 ans et plus seront vaccinées avant la fin février 2021. La réalité est bien différente !

Pour notre intercommunalité qui comprend 34.000 citoyens de 75 ans et plus, la dotation de l'ARS est de 100 doses par jour. Sans compter qu'au bout de 3 semaines, les 1ers vaccinés bénéficient des doses disponibles pour la 2^e injection. Faute de doses à la hauteur des besoins, la vaccination piétine !

Dès que le rythme s'accélénera, nous serons au rendez-vous pour accompagner les Camboriciens qui en ont besoin. L'organisation est rodée.

Comme nous l'avons été pour exiger des autorités sanitaires et pour l'organisation du dépistage massif de la population les 27 et 28 février 2021.

L'équipe Notre Parti C'est Chambourcy, une majorité pour servir.



LE GROUPE DE LA **MINORITÉ**

Chères Camboriciennes, Chers Camboriciens,

Les derniers conseils municipaux ont été quasiment entièrement consacrés aux grands projets de bétonnage de la plaine Nord. Bien sûr il y a, comme dans notre programme, une certaine sanctuarisation de 30 hectares de terres agricoles ; nous nous en félicitons et soutenons l'action municipale sur ce point.

En revanche, notre profond besoin de financement dû à une dette toujours plus élevée, contraint la ville à accepter toutes les injonctions de la région IDF. Alors que tout est présenté comme la réussite d'une politique municipale, il n'en est malheureusement rien. En fait nous devons tout accepter car nous n'avons plus les moyens d'avoir la maîtrise de notre avenir.

- La région a besoin de faire des logements ; Chambourcy s'apprête à accueillir 1.500 habitants de plus, mais sans prévoir d'infrastructures nouvelles !
- La région a besoin d'un dépôt de bus : Chambourcy en accueillera un et la municipalité annonce que ce sera sans nuisance ; on a du mal à croire que des dizaines, voire centaines de bus matin et soir n'aient pas d'impact sur notre quotidien !

Que restera-t-il de l'esprit village qu'avaient défendu les 2 listes lors de la dernière campagne électorale? Pendant que tous ces projets de construction occupent la majorité municipale, nous regrettons que la vaccination des Camboriciens contre la COVID ne soit pas au centre de l'action municipale.

Nous sommes au service et à la disposition de tous les Camboriciens ; n'hésitez pas à nous solliciter sur notre site « reunirchambourcy.fr » et notre page FB « [leselusdereunirchambourcy](https://www.facebook.com/leselusdereunirchambourcy) ».

Très cordialement
Philippe PERRET



Carnet

MARIAGES :

- Madame Suzanne BADIANE et Monsieur Amadou GUEYE, célébré le 06 février 2021.
- Madame Fatima CHAREF et Monsieur Lies AOUES, célébré le 19 février 2021.



NAISSANCES :

- Nicolas LE GAC RUNGE né le 28 septembre 2020
- Vinny PICHOT BEAUDOIN né le 30 octobre 2020



La ville souhaite rendre hommage à Mme Françoise Hepp, ancienne élue municipale.

De 1971 à 1995, elle s'est investie avec passion pour les seniors ainsi que dans le domaine social (4 mandats).



DÉCÈS :

- Monsieur Pierre FRANÇOIS décédé le 11 novembre 2020
- Madame Julie FREMIN décédée le 19 novembre 2020
- Monsieur Jean-Pierre DELARUE décédé le 07 décembre 2020
- Monsieur Adolfo TORELLO décédé le 15 décembre 2020
- Madame Gisèle HEPP décédée le 06 janvier 2021
- Monsieur Jean BOURGEOIS décédé le 18 février 2021



Agenda...

MARS

15

ATELIER PHILO

La civilisation des loisirs

En visio - 20h

Organisé par la Maison des Loisirs - p.28

29

17

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Résister

En visio - 18h30 à 19h30

Organisé par SYB Mosaïques - p.29

AVRIL

6

EXPOSITION DE SYLVIE RABUSSIER

11

Matières à l'œuvre, matière de faire, matière à penser

En visio - 20h

Organisé par SYB Mosaïques - p.29

14

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Dialogue entre Artistes

En visio - 18h30 à 19h30

Organisé par SYB Mosaïques - p.29

15

CAFÉ LITTÉRAIRE

Les maisons, ces lieux de rassemblement - 18h

Organisé par la Bibliothèque - p.27

28

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Art et Commémoration

En visio - 18h30 à 19h30

Organisé par SYB Mosaïques - p.29

MAI

7

EXPOSITION DE SYLVIE MALYS

27

Correspondances

Maison Derain - 14h-18h

Organisé par la ville - p.23

9

DON DE SANG

Salle de la Montjoie - 14h30- 19h30

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr - p.19

15

CAFÉ LITTÉRAIRE

Les nouveaux auteurs qui font du bien

Organisé par la Bibliothèque - p.27

12

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Art et Mémoire

En visio - 18h30 à 19h30

Organisé par SYB Mosaïques - p.29

26

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Art et Mémoire

En visio - 18h30 à 19h30

Organisé par SYB Mosaïques - p.29

JUIN

9

CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Art et Mémoire

En visio - 18h30 à 19h30

Organisé par SYB Mosaïques - p.29